

**Objectif du cours :**

Se familiariser avec :

- Les différentes catégories de ressources naturelles.
- Les régimes juridiques applicables aux ressources naturelles.
- Les acteurs et leurs intérêts dans le champ des ressources naturelles.
- Les défis contemporains liés aux ressources naturelles.

Développer :

- Des réflexes juridiques dans l'appréciation des enjeux liés aux ressources naturelles.
- Un esprit critique et d'analyse des problématiques juridiques en lien avec les ressources naturelles.

**Description du cours :**

Les ressources naturelles constituent un des moteurs indispensables au développement et à la survie des sociétés humaines. Il s'agit néanmoins d'éléments qui subissent des pressions de plus en plus fortes et qui font émerger des tensions parfois très importantes entre différentes catégories d'acteurs. Ce cours se veut une introduction aux régimes de gestion des ressources naturelles au Canada, mais également ailleurs dans le monde.

Il s'agira d'étudier les règles applicables en matière d'accès, d'exploitation, et de protection des ressources naturelles. Nous mobiliserons plusieurs études de cas afin d'étudier ces règles dans différents contextes et mettre en évidence leur mise en œuvre et les jeux d'acteurs.

Les ressources naturelles seront entendues comme : « les ressources produites par la nature, communément subdivisées en ressources non-renouvelables, telles que les minéraux et les combustibles fossiles, et les ressources naturelles renouvelables qui propagent ou soutiennent la vie et se renouvellent naturellement par eux – mêmes lorsqu'ils sont correctement gérés, ce qui inclut les plantes et les animaux, ainsi que le sol et l'eau » (IUCN)

### **Méthode d'enseignement :**

Les méthodes d'enseignement suivantes seront utilisées dans le but de favoriser l'apprentissage des étudiants :

- Enseignement magistral
- Participation des étudiant.es (discussions, débats, mises en situation).
- Simulation en classe (dépendamment du nombre d'étudiants inscrits au cours).

Méthode d'évaluation :

Travail maison : 20 % (préjudiciable)

Examen final en classe : 80 % (préjudiciable)

(Les modalités d'évaluation sont susceptibles d'évoluer en fonction du nombre d'inscrits au cours)

### **Principaux instruments de travail:**

- Ressources en ligne partagées sur le campus virtuel.